

8 mars 1947

A une session générale du conseil municipal du Canton Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du dit conseil le samedi six mars mil-neuf-cent-quarante-sept; et à laquelle session sont présents: monsieur Arthur Labonté Maire et messieurs les conseillers; Napoléon Francoeur Géphirin Brousseau, et Joseph Paradis formant quorum sous la présidence de monsieur Arthur Labonté, Maire, et ce pour faire suite à l'ajournement du trois du mois courant; conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec et à ses amendements.

Il est proposé par le conseiller J. Paradis
 Secondé par le conseiller N. Francoeur
 Que les minutes de l'assemblée du
 7 octobre mil-neuf-cent-quarante-six
 soient adoptées et signées
 Adoptée

Proposé par le conseiller Jos. Paradis
 Secondé par " " N. Francoeur
 Que les personnes suivantes soient nom-
 mées aux charges suivantes.
 Estimateur: Josephat Laugon, André Brassard
 Hilaire Robelle
 Inspecteur Rang A Hilaire Robelle -
 Rang B Abondius Daries -
 Rang D E F Roger Bisson
 Monté Chapleau Rang H et I Roland Godard -
 Brassard, Damien Daries
 Bisson Rang H et I Louis Jubinville
 Rang I Rang H René G. Loh
 Rang F Monté Renaud G. Lavolette
 " Laugon et Orban L. Laugon
 Rang I Mineur Rang A Robelle Arthur Francoeur
 Inspecteur Agraire Karol Francoeur
 " Eugène Cédilotte

6-3-47

Inspecteurs des grains: Auguste Langon, Damien
Brisson, Evariste Lavoie.

Gardiens d'enclos publics: Emile Raboué, Julien
Bassard, Emile Jamin, Joseph LeBlanc, Abel Langon
Adoptée

Propose par le conseiller: Napoleon Francois
Secondé par le conseiller: Euphrasie Brousseau
Que le rapport de vérification des livres et comptes
de cette corporation tel que soumis par monsieur
J. Denis Martin pour l'année 1946. soit accepté
et que la somme de \$30.⁰⁰ lui soit payée pour
ce travail; et que monsieur J. Denis Martin
soit réengagé comme vérificateur des livres
et comptes de cette corporation pour l'année 1947
aux mêmes conditions soit \$30.⁰⁰ pour ce travail
Adoptée

Propose par monsieur Joseph Paradis
Secondé par monsieur Euphrasie Brousseau
Que demande soit faite au Ministère de la
Voie d'élargir la côte sur le chemin de la
Inacaza sur le lot numéro 7 rang A. Canton
Joly et ce. dès le printemps prochain parce
que c'est un endoite très dangereux pour
la circulation et qui peut être la cause
d'accident grave; et que copie de cette
résolution soit adressée à l'honorable
J. H. A. Baquette, Député, au Ministère de
la Voie et à monsieur Gaston Major
divisionnaire.

Adoptée

Propose par le conseiller Joseph Paradis
Secondé par le conseiller Euphrasie Brousseau
Que ce conseil prie instamment le député
du Comté le M^{rs} Baquette de nous obtenir du
Ministère de la Colonisation les octrois nécessaires
pour la réparation de nos chemins de terre
qui sont en très mauvais états.

6-2-47

Chemin du Lac Labelle cote Est	# 3000. ⁰⁰ / ₁₀₀
Chemin Chapleau pont et monte	# 500. ⁰⁰ / ₁₀₀
Monte Brassard	# 500. ⁰⁰ / ₁₀₀
Rang A Canton Joly	# 1000. ⁰⁰ / ₁₀₀

Adoptée.

Proposé par le conseiller Gélphin Brousseau
 Secondé par le conseiller Napoléon Francoeur
 Que le prélevé pour rencontrer les dépenses
 générales prévues par cette corporation pour
 l'année 1947 soit fixé à une cent dans
 la piastre et imposé sur tous les biens
 fonds imposables de cette municipalité;
 Et qu'une taxe spéciale dite taxe d'assistance
 Publique de 1/2 cent dans la piastre soit
 imposée sur tous les biens fonds imposables
 de la municipalité; le tout suivant le rôle
 d'évaluation actuellement en force afin de
 rencontrer les ^{renforcement} dépenses qui deviendront due
 durant l'année et afin de payer aussi
 une partie des la dette de la municipalité
 au service de l'assistance Publique de
 Québec due depuis plusieurs années pour
 l'hospitalisation d'indigents.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Joseph Paradis
 Secondé par le conseiller Napoléon Francoeur
 Que la clôture des montes Bisson et
 Chapleau soit vendue à l'enchère
 au plus bas soumissionnaire en
 juin prochain.

adoptée.

Proposé par le conseiller Joseph Paradis
 Secondé par le conseiller Gélphin Brousseau
 Que les comptes suivants soient acceptés
 et payés:

Léo B. Blanc, réparation monte Bisson	# 7. ⁵⁰
Nestor Martel	35. ⁰⁰
Joseph Lauzon	5. ⁰⁰
Damien Davies	17. ⁵⁰

Camille Valiquette	Contre	montée Bernard	*15.00
Albert Laviolette	"	"	*18.20
Rolland Godard	"	"	*9.00
"	"	"	2.50
René Blot	Lot 10 @ 18 ang	Frontières	29.50
Jos. Aurèle Brousseau	Cont.	Montée Chapleau	7.50
Joseph Brousseau	fil de Daniel	"	6.80
Réplirin Brousseau	Cont.	Montée Chapleau	9.61
"	"	Frontière A. Pelanys	2.50
"	"	Sinaï Brousseau	1.20
"	"	Jos Brousseau	.50
"	"	J. Aurèle	.50

Adoptée

Proposé par le conseiller Joseph Paradis
 Secondé par le conseiller Napoléon Fournier
 Que la séance soit levée.

Adoptée.

Geo Godard
 Sec. Trés

Arthur Labonte Maire

5-5-47.

À une session générale du conseil municipal du canton Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du dit conseil le lundi cinq mai mil-neuf-cent-quarante sept et à laquelle session sont présents: monsieur Arthur Labonte, Maire et messieurs les conseillers: Gaston Baudart, Réplirin Brousseau, Pierre Blot et Adrien Cédilotte, formant quorum sous la présidence de monsieur Arthur Labonte Maire.

Il est proposé par le conseiller Gaston Baudart
 Secondé par le conseiller Adrien Cédilotte
 Que les minutes de l'assemblée du six mars 1947 soient adoptées et signées.

Adopté

5-5-47

Proposé par le conseiller Gaston Baudart
 Secondé par le conseiller Pierre Clot
 Que monsieur Henri Godard, soit nommé
 estimateur du canton Joly en remplacement
 de monsieur Hildire Labelle.

Adopté

Proposé par le conseiller Adrien Ledilotte
 Secondé par le conseiller Zéphirin Brousseau
 Que les comptes suivants soient acceptés et
 payés :

Rolland Godard	Entretien chemin Adèle/Pétange	1. ⁰⁰
Zéphirin Brousseau	" Montée Chapleau	4. ⁵⁰
P. E. Francoeur	hiver Frontière Robinson	5. ⁴⁴
Clot de Par Labelle	" " Club du Parc Labelle	16. ²⁰
" " " "	" " Troubetzkoï	5. ⁴⁴
Gerard Lefebvre	" " Charbonneau	3. ⁵⁰
Joseph Laizon	" Montée Laizon	2. ⁵⁰
Corp. Comté Labelle	Taxe 1947.	95. ⁸⁴
" " "	Chemin Petite Triniève	100. ¹⁰
Joseph Lacombe	Montée Brassard	4. ⁰⁰
Réal Bélisle	" "	7. ⁵⁰
Joseph Lacombe	" "	3. ⁵⁰
Aurèle P. Luyffe	" "	6. ³⁵
Auguste Prévost	" "	3. ⁷⁵
Dominic Savies	" "	20. ⁶⁸
" " "	Entretien Frontières	49. ⁷⁵
Evariste St-Jean	" "	6. ⁰⁰
Roger Bisson	" Montée Milpans	6. ⁷⁵
Rolland Godard	" " Chapleau	12. ²⁵

Adopté

Proposé par le conseiller Zéphirin Brousseau
 Secondé par le conseiller Pierre Clot
 Que monsieur René Lanthier inspecteur de
 voirie de La Petite Triniève et Roland Godard
 inspecteur de voirie pour le rang 9. soient
 avisés de ne pas dépenser plus de ^{45.}5.⁰⁰ dans
 la monte de la petite Triniève sans
 en avoir obtenu l'autorisation du conseil

5-5-47 à défaut de quoi le conseil s'opposera
au paiement des comptes par le Conseil de
Comté.

Et que de plus le conseil de La Minerve
soit avisé de cet état de choses afin de faire
cesser les abus.

Adopté.

Proposé par le conseiller Pierre Clot
Secondé par le conseiller Repturin Brousseau
Que messieurs Clot et Josephat Blément
soient avisés de réparer leurs chemins d'ici
trois jours à défaut de quoi l'inspecteur
de voirie fera faire ces travaux à leurs frais.

Adopté.

Proposé par le conseiller Pierre Clot
Secondé par le conseiller Gaston Baudant
Que la séance soit levée.

Adopté.

Gorges Rodard Sec. Tr. Arthur Labonté Maire

7-7-47 A une session générale du
Conseil Municipal du Canton de
tenue au lieu et à l'heure ordi-
naire des sessions du dit con-
seil le lundi 7 juillet 1947 et
à laquelle sessions sont pré-
sents Messieurs Arthur Labonté
et Messieurs les conseillers
A. Cédilotte, G. Brousseau et
François.

Formant quorum sous la pré-
sidence de Monsieur le Maire
Il est proposé par le conseiller
Adrien Cédilotte.

Secondé par le conseiller Repturin Brousseau.
Que les minutes de l'assemblée
du 5 mai 1947 soient adoptées et signées.

Adopté.

7-7-44

Proposé par le conseiller:

Napoléon François.

Secondé par le conseiller Adrien Cédilotte
Que les propriétaires du Lac Lapelle
soient avisés de faire leur calvette
aussitôt que le chemin aura
été tombé sinon le conseil sera
forcé de faire faire ces travaux
à leurs frais.

Adopté

Proposé par le conseiller Giphurin Brousseau

Secondé par le conseiller Napoléon François

Que les comptes suivants soient
acceptés et payés:

Armand Paiement Ent. Frontières	\$ 22.50
Oscar Saindon monté bois	10.00
Yvan Saindon ..	5.00
Louis Georges Paris " frontières	6.50
Damien Paris	40.87
Agathe Annie Gideau Repari	15.00
Amile Luffe	8.00
André Bisson	1.75
Réal Bélisle	7.00
Fernand Laramie cidre pour calvette	23.70
L.G. François	47.35
Rolland Godard monté Chapleau	17.25
Germain Godard	3.85
Giphurin Brousseau	2.50
Joseph Amile Brousseau	2.00
Philippe L'auyon	5.63

Adopté

Proposé par le conseiller: M. François

Secondé par le conseiller: Adrien Cédilotte

Que la séance soit levée

Adopté

Arthur Labont Main

Georges Godard
Secrétaire-Trésorier

12-8-47

À une session spéciale du conseil municipal du Canton Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions du conseil le lundi douze août mil-neuf-cent-quarante-sept et à laquelle session sont présents; monsieur Arthur Labonté, Maire et messieurs les conseillers ^{Pierre D'ot} Joseph Brousseau, Gaston Baudart, Napoléon Francoeur ^{Joseph Paradis} formant quorum sous la présidence de monsieur Arthur Labonté, Maire.

Il est proposé par le conseiller Joseph Baudart
 Secondé par le conseiller Napoléon Francoeur
 Que ce conseil décide de contribuer la somme de \$500.⁰⁰ pour le gravelage du chemin du Lac Labelle moyennant contribution de 50 % par le gouvernement, et que demande soit faite à la Commission Municipale de Québec afin d'obtenir la permission d'emprunter la somme de \$1000.⁰⁰ pour une période de douze mois pour payer la part de la municipalité et avancer la part du gouvernement si nécessaire en attendant le paiement de l'octroi, et que le maire avec le secrétaire soient autorisés à signer le ou les billets à cette fin pour et au nom de cette Corporation.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Gaston Baudart
 Secondé par le conseiller Joseph Brousseau
 Que ce conseil prie instamment l'Honorable Dr. J. G. R. Bagnette, Député de bien vouloir nous accorder un octroi d'au moins \$500.⁰⁰ du Ministère de la Voie à 50% payable par la municipalité pour faire faire le gravelage du chemin du Lac Labelle dont la mise en forme a été faite moyennant octroi du Ministère de la Colonisation, étant donné que les travaux exécutés seront inutiles si le gravelage n'est pas fait.

Adoptée.

12-8-47

Proposé par le conseiller Joseph Paradis
 Secondé par le conseiller Gaston Baudart.
 Que ce conseil autorise monsieur Hilaire Gabelle
 Inspecteur de voirie à faire faire le bornage
 du chemin du rang A du lot 1 au lot 25
 avec le Bull-Longer du Ministère de
 l'Agriculture aux frais de chaque propriétaires
 et que l'inspecteur soit de plus chargé de
 faire border le chemin de ceux qui refuseront
 de le faire et que le secrétaire soit autorisé
 à payer le propriétaire du Bull-Longer des
 travaux qui auront été exécutés sur ces chemins
 de front et à en charger le coût aux propriétaires
 comme taxe d'entretien de chemin.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Napoléon Francoeur
 Secondé par le conseiller Gaston Baudart
 Que la séance soit levée.

Adoptée.

Georges Godard Arthur Labont Maire
 Secrétaire Trésorier

6-10-47

À une session générale du conseil
 municipal du village de Gabelle tenue
 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions
 du conseil le lundi six octobre mil neuf
 cent-quarante-sept, et à laquelle session
 sont présents: monsieur Arthur Labont,
 maire, et messieurs les conseillers; Réplirin
 Brousseau, Pierre Clot et Napoléon Francoeur
 formant quorum sous la présidence de
 monsieur le Maire.

Il est proposé par le conseiller Pierre Clot
 Secondé par le conseiller Réplirin Brousseau
 Que les minutes des assemblées générales
 et spéciales de 7 juillet et 12 août 1947 soient

6-10-47 adoptés et signés.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Napoléon Francoeur
 Secondé par le conseiller Réplurin Brousseau
 Que ce conseil appuie fortement la demande
 du "Domaine Payran Lambert" au Lac Rabelle
 pour l'obtention d'un permis pour la vente
 de la bière et du vin, auprès de La
 Commission des Riveurs de Québec et
 prie instamment La Commission de se
 rendre à cette demande dont le but
 principal est le développement du tourisme
 dans cette région durant toute l'année,
 et principalement durant l'été.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Napoléon Francoeur
 Secondé par le conseiller Pierre Blot
 Que le nouveau rôle d'évaluation dressé par
 les estimateurs pour l'année 1947 soit
 adopté et homologué tel que préparé.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Napoléon Francoeur
 Secondé par le conseiller Pierre Blot
 Que ce conseil prie instamment l'Honorable
 J. H. A. Laquette, député et l'Honorable
 J. D. Séguin Ministre de La Colonisation de
 bien vouloir déléguer un ingénieur au
 Lac Rabelle le plus tôt possible, afin de faire
 faire un tracé et un estimé du coût de construction
 d'un nouveau chemin entre le lot no 34
 au Lac Rabelle et le lot numérisé 1 rang A
 au Lac Cameron à Vendée; étant donné que
 nous avons des propriétaires dans cette partie
 de notre territoire, qui nous demandent une
 sortie par le Lac Rabelle pour atteindre plus
 rapidement la grande route no 11; et que de plus
 ce chemin serait des plus utiles et nécessaires
 pour le transport du bois, pour fins de tourisme
 sur son parcours et de plus il ouvrirait

6-10-47

plus de 30 fûts boisés à la colonisation, la
longueur de ce chemin serait d'environ 6 mille.
Et que copie de cette résolution soit adressée
à l'Honorable De Paquette et J. V. Bégin
Ministre de la Colonisation.

Adoptée -

Proposé par le conseiller, Napoléon Francoeur

Seconde par le conseiller Pierre Clot

Que les comptes suivants soient acceptés et
payés :

Joseph Aurèle Rousseau, Entretien Montée Chapleau	#4.50
Paul-Émile Francoeur, " Frontières	22.75
Roger Biron " Montée Milpion	4.50
Dominic Larue " " Bassard	8.50
Germain Drouin Transport des Estimateurs	#16.00
et conseiller au Lac Labelle	
Géplurin Rousseau Ent. Montée Chapleau	12.50
Holland Godard " " "	21.30
Germain Godard " " "	5.00
Albert Boivin conduire les estimateurs	7.00
Benoit Labelle " " " Vendée	13.00
Réal Bélisle Ent. Montée Bassard	7.50
Hilaire Labelle " Frontières	19.00
Rosaire Charrette Conf. Chemin ^{2.00} Lac Labelle	273.00
Antoine Perron Charrooyage gravier	25.25
Jean-Paul-Perron " " "	111.30
Adelaïde Brunet " " "	124.31
Fernand Raporte " " "	130.76
Réal Mantel " " "	137.36
Lionel Léonard " " "	80.94
Jacquinthe Charrette " " "	118.42
Alfred Bélange 615 pgs gravies @ .054	30.75
Henri Godard 670 " " " "	33.50
Dustin Martel Travaux au chemin Lac Labelle	27.00
Aurèle Plouffe " " " "	16.00
Gaston LeBlanc " " " "	4.00
René Bisson " " " "	25.00
Josephat Rayon Ent. Montée Chapleau	5.00
René Clot " Frontières	5.00

6-10-47	Louis Jubinville	Entretien Frontières	\$52. ⁰⁰
	"	" Montée	179. ⁵⁰
	Easton Baudart	"	7. ⁰⁰
	Delphis Jubinville	Frontières.	1. ⁵⁰
	Yvon Saindon	Calvete Montée Boisars	5. ⁰⁰
	René Jubinville	" et guidage	21. ⁵⁰
	Oscar Saindon	"	10. ⁰⁰

Adopté.

Proposé par le conseiller Delphin Brousseau
 Secondé par le conseiller Napoléon Francoeur
 Que la séance soit levée.

Adopté

Geo Godard Sec. Trés Arthur Labarre Maire

14-1-48

A une assemblée publique des électeurs propriétaires de biens-fonds de la dite municipalité tenue à la salle publique du Village de Labelle, pour procéder à la nomination de trois conseillers municipaux en remplacement de messieurs: Easton Baudart, Pierre Blot et Joseph Paradis sortant de charge; le mercredi quatorze janvier mil-neuf-cent-quarante-sept conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec et à ses amendements; sous la présidence de George Godard, président d'élection.

Advenant l'heure de dix heures de l'après-midi le président lit l'avis donné pour la présente élection et le certificat de publication y annexé; et requiert messieurs les électeurs présents de proposer les personnes qu'ils désireraient choisir comme conseillers municipaux en remplacement de messieurs: Easton Baudart, Pierre Blot et Joseph Paradis tous trois sortant de charge.